

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2023

INDUSTRIE VERTE - (N° 1512)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1710

présenté par

M. Meurin

à l'amendement n° 463 de Mme Bonnivard

ARTICLE 1ER BIS A

Après l'alinéa 3, insérer l'alinéa suivant :

« Elle envisage une politique de grands travaux sur la gestion de l'eau, en améliorant la récupération, le stockage et la distribution de la ressource. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à intégrer la dimension stratégique de la ressource en eau dans la stratégie nationale.